

Le personnel du Courrier de l'Ouest réclame des embauches !

« *Inventons demain !* », c'est ce que propose la direction du Courrier de l'Ouest. Mais pas ensemble apparemment...

Une nouvelle fois, la politique menée par notre cher président délégué, M. Dejean, et ses prises de décisions sont en totale contradiction avec celles du groupe SIPA !

En effet, même si la maison mère (Ouest-France) envisage potentiellement l'arrêt d'une rotative à Rennes, elle continue de pourvoir à l'embauche de personnel afin de maintenir les effectifs actuels. À Ouest-France Nantes par exemple, la direction a récemment décidé d'embaucher **du personnel en CDI** sans tenir compte du possible reclassement de salariés de Rennes dans les autres entités du groupe si l'arrêt de cette machine était confirmé dans les années à venir.

Retour vers le futur !

M. Dejean, lui, organise déjà un plan social pour palier une réorganisation industrielle qui n'a pas eu lieu. Tout seul dans son bureau, il imagine déjà les conséquences de l'arrêt d'une machine qui n'a pas été décidé, et met en œuvre, à la place de la direction général du groupe SIPA, des soi-disant solutions afin de prévoir ces hypothétiques reclassements à Angers qui s'en suivrait. Peut-être...

M. Dejean est une GPEC à lui tout seul !

Fort de ses prévisions divinatoires, il organise le non remplacement des équipes à Angers et compense, **par des CDD**, le sous-effectif actuel afin de pouvoir accueillir le sureffectif incertain de Rennes.

Loin des prophéties patronales, le syndicat *CGT Courrier Ouest Média* préfère quant à lui négocier au présent et n'accepte pas que les salarié-e-s du Courrier de l'Ouest soient traité-e-s différemment des autres salarié-e-s du groupe.

C'est pourquoi le syndicat *CGT Courrier Ouest Média* exige que le site d'Angers soit logé à la même enseigne que les autres entités du groupe et demande en conséquence que des embauches en CDI puissent intervenir en cas de sous-effectif constaté.

Si la direction choisissait de ne pas entendre notre position, notre organisation syndicale se positionnerait très prochainement sur les actions à mener et appelle, d'ores et déjà, le personnel d'Angers à se tenir prêt à répondre à toute initiative.

Angers, le 25 novembre 2019